

2010

Implication des parties prenantes de l'éducation dans la coopération transnationale

Le défi de la mise en œuvre des stratégies nationales d'apprentissage tout au long de la vie

Lignes directrices conjointes à l'intention des parties prenantes de l'éducation en Europe



Egalement disponible en anglais et en allemand sous le titre

« Involving Education Stakeholders in Trans-regional Cooperation : The Challenge of implementing National Lifelong Learning Strategies »

« Die Mitwirkung der Bildungsbeteiligten an einer transregionalen Zusammenarbeit : Herausforderung für die Umsetzung der Nationalen Strategien für Lebenslanges Lernen »

La reproduction totale ou partielle de la présente publication est permise sans autorisation. Cependant, le CSEE, la FEEE et l'OBESSU doivent toujours être cités et une copie des documents dans laquelle figure la citation doit être adressée au Secrétariat du CSEE, de la FEEEE et de l'OBESSU.

Publié par le Comité syndical européen de l'éducation - Bruxelles 2010

Table des matières

1. Présentation du projet : portée, but et structure.....	6
2. Méthodologie	9
3. Lignes directrices conjointes	10
3.1 Objectif 1.....	10
3.2 Objectif 2.....	12
3.3 Objectif 3.....	14
4. Cinq exemples de bonnes pratiques	17
4.1 Inclusion des enseignants à l'élaboration des stratégies de mise en œuvre de l'apprentissage tout au long de la vie en Slovaquie	17
4.2 Mise en place de filières d'apprentissage tout au long de la vie par le biais des programmes d'enseignement et de formation professionnels (EFP) en Autriche ..	18
4.3 Elargissement de l'accès à l'éducation des adultes au Portugal	19
4.4 Stratégies politiques pour l'apprentissage tout au long de la vie au Royaume-Uni.....	20
4.5 Association et participation des étudiants en Norvège.....	21
5. Groupes d'acteurs participants	23
6. Contacts.....	24
7. Abréviations	25
8. Annexe.....	26
9. Publications et rapports	27



CSEE

« Les enseignants et le personnel scolaire en Europe, représentés par le Comité syndical européen de l'éducation, apportent vivement leur appui au développement et à la mise en œuvre de stratégies nationales cohérentes pour l'apprentissage tout au long de la vie dans l'UE. L'apprentissage continu dès la petite enfance et tout au long de la vie n'a pas seulement pour but de répondre aux besoins du marché de l'emploi ni de satisfaire les besoins de chacun en matière d'apprentissage. L'apprentissage continu – et c'est là le plus important – contribue à promouvoir la cohésion sociale dans notre société de la connaissance, et c'est dès lors un investissement intelligent pour l'avenir de l'Europe. Se faisant l'avocat de la participation de tous les acteurs de l'éducation de l'UE, au plan national comme aux plans régional et local dans les stratégies d'apprentissage tout au long de la vie, le CSEE a invité deux autres partenaires de premier plan représentant, l'un, les étudiants, et l'autre, les employeurs, à coopérer sur ce projet. L'échange d'idées et de meilleures pratiques s'est avéré une expérience particulièrement constructive. La présente brochure, qui fait la synthèse des travaux qui comporte des lignes directrices élaborées conjointement par les trois protagonistes, se veut un outil de référence pour les actions en cours sur le plan de l'apprentissage tout au long de la vie dans l'UE. »



FEEE

« La FEEE, qui représente les employeurs du secteur de l'éducation aux plans national, régional et local et à tous les niveaux de l'éducation, se réjouit d'avoir participé à ce projet. Non seulement le processus de recherche d'un consensus entre les représentants de trois parties prenantes fort différentes s'est-il avéré un exercice stimulant, mais encore les résultats du projet (c'est-à-dire les lignes directrices conjointes et la brochure) viennent-ils à leur heure. Le marché de l'emploi exige de plus en plus des niveaux de qualification supérieurs et les compétences en rapport avec l'emploi évoluent très rapidement: c'est pourquoi il est à ce point nécessaire de transposer dans les faits tous les discours qui ont été prononcés jusqu'ici sur l'apprentissage tout au long de la vie. De même, les bases même de l'apprentissage tout au long de la vie sont données à l'école et dans l'éducation préscolaire, qui est au centre de ce projet. Nous espérons que nos efforts collectifs aideront à diffuser le message relatif au rôle essentiel que jouent les écoles pour susciter le respect vis-à-vis de l'apprentissage, qui est au cœur même de la compétence clé que constitue le concept 'de l'apprentissage de l'apprentissage' ».



OBESSU

« L'OBESSU se réjouit d'avoir participé au Projet co-régional d'apprentissage tout au long de la vie avec le CSEE et la FEEE. Certes, il existe entre l'OBESSU et le CSEE une relation de travail forte, mais le projet co-régional d'apprentissage tout au long de la vie a été le premier auquel nous avons participé directement en partenariat. Les deux séminaires qui ont eu lieu à Malte et à Chypre ont vu une forte participation des représentants des élèves et étudiants appartenant à nos organisations membres, et ont mis en lumière que les étudiants sont eux aussi des experts sur les plans de l'éducation. Ces lignes directrices conjointes co-régionales pour l'apprentissage tout au long de la vie sont l'expression même des résultats que peuvent atteindre les différentes parties prenantes engagées dans l'éducation lorsqu'elles coopèrent sur des questions présentant un intérêt commun, et nous espérons qu'il ne faut voir là que l'aboutissement du premier d'une longue série de projets ».

1. Présentation du projet : portée, but et structure

Depuis plus de 10 ans, les parties prenantes de l'éducation en Europe accordent une attention considérable à l'apprentissage tout au long de la vie, parallèlement aux nouvelles initiatives émanant de la Commission européenne et des Etats membres et qui ont pour but d'améliorer l'apprentissage tout au long de la vie dans les systèmes d'éducation européens et aussi de développer des stratégies explicites d'apprentissage tout au long de la vie. Cependant, le *Rapport conjoint de 2008 du Conseil et de la Commission sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme de travail « Education et formation 2010 »*¹ concluait que la mise en œuvre réelle de l'apprentissage tout au long de la vie reste un défi. En conséquence, trois acteurs de premier plan du secteur de l'éducation, à savoir le Comité syndical européen de l'éducation (CSEE) représentant les enseignants, l'OBESSU (Organising Bureau of European School Student Unions – Plateforme européenne des organisations et unions nationales d'étudiants) et la Fédération européenne des employeurs de l'éducation (FEED) ont lancé en 2009 un projet ayant pour but de créer un cadre global cohérent pour la mise en œuvre des diverses stratégies nationales d'apprentissage tout au long de la vie des Etats membres. Ces trois acteurs représentent des groupes de population dont les centres d'intérêt aussi bien que l'âge sont fort variés. Il a été suggéré de mettre en place une coopération transrégionale continue axée sur l'apprentissage tout au long de la vie pour faciliter la mise en œuvre avec efficacité et dans un contexte durable des stratégies d'apprentissage tout au long de la vie. En outre, le projet visait à ce que les gouvernements ne soient pas les seules entités à participer, mais que les autres parties prenantes du secteur de l'éducation, et notamment les enseignants, les étudiants et les employeurs, participent eux aussi pleinement à l'élaboration des priorités de l'UE et des priorités nationales dans le contexte de l'apprentissage tout au long de la vie. Le projet de coopération régionale en matière d'apprentissage tout au long de la vie visait à promouvoir l'appropriation de ces priorités par l'ensemble des acteurs, afin d'en faire un engagement partagé par tous.



Historique de la question

A la suite de l'Agenda de Lisbonne² et du programme « Education et formation 2020 »³, l'apprentissage tout au long de la vie constitue un élément essentiel de l'agenda de l'UE. L'Union européenne et les citoyens qui la peuplent doivent répondre aux nouveaux défis que constitue l'évolution rapide du monde, dans lequel se tissent des liens de plus en plus

¹ Rapport conjoint du Conseil et de la Commission sur la mise en œuvre du programme de travail "Education et formation 2010" sur l'éducation et la formation tout au long de la vie au service de la connaissance, de la créativité et de l'innovation(2008), http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc1532_fr.htm.

² Conclusions de la présidence du Conseil européen de Lisbonne, 23-24 mars 2000, http://www.europarl.europa.eu/summits/lis1_fr.htm.

³ Conclusions du Conseil du 12 mai 2009 sur un cadre stratégique pour la coopération européenne dans l'éducation et la formation (Education et formation 2020), [http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:52009XG0528\(01\):FR:NOT](http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:52009XG0528(01):FR:NOT).

nombreux et de plus en plus étroits. Une des grandes priorités de l'UE consiste dès lors à renforcer la contribution du secteur de l'éducation et de la formation à la réalisation des objectifs énoncés dans la stratégie UE 2020 et désignés dans le texte « critères de référence pour 2020 », et particulièrement l'accès à l'apprentissage tout au long de la vie ainsi que l'acquisition de nouveaux savoir-faire et le passage à des niveaux supérieurs de compétence, conformément à la politique « De nouvelles compétences pour de nouveaux emplois ».

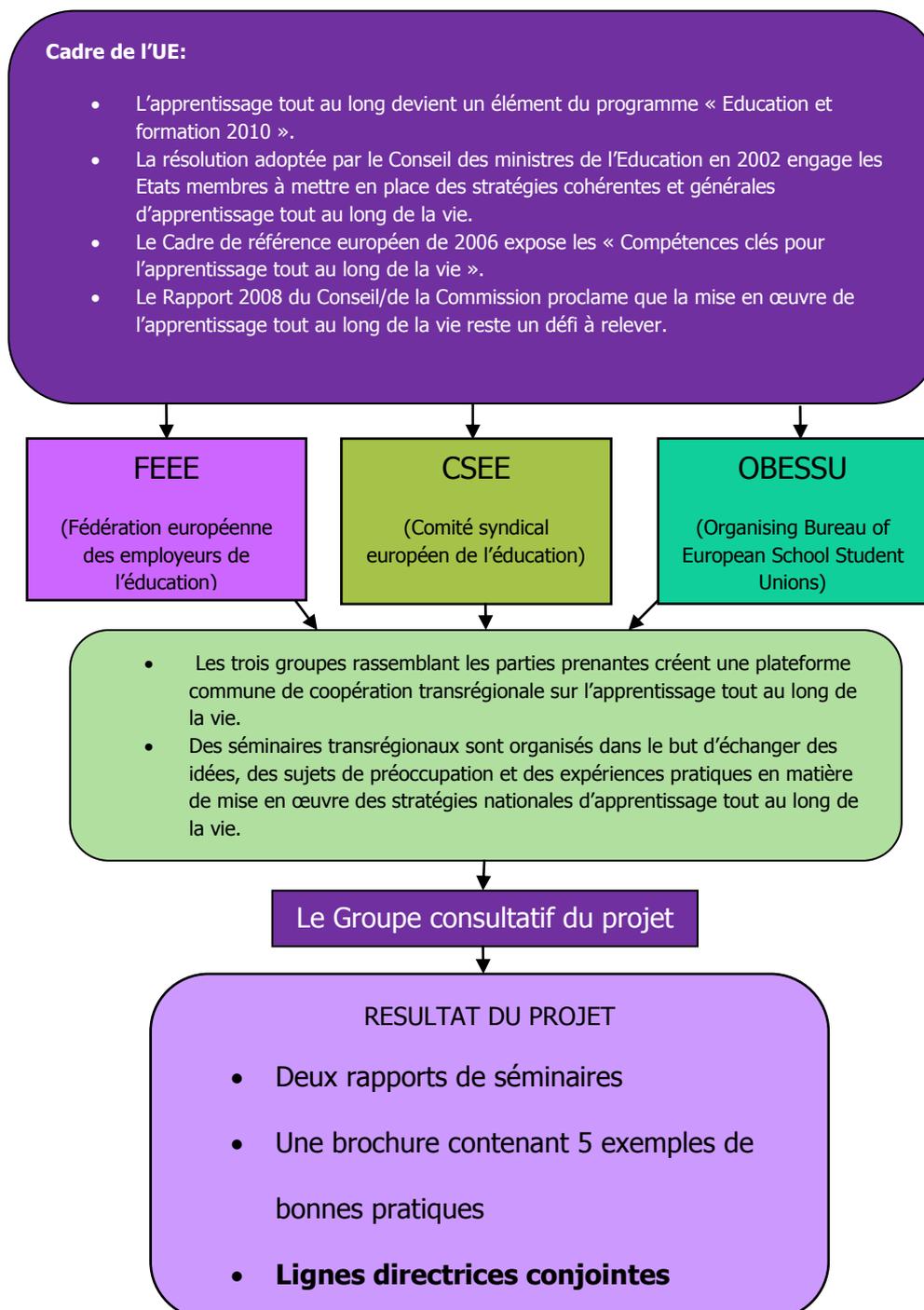
Depuis 2006, le programme d'apprentissage tout au long de la vie est étayé par le Cadre de référence européen sur les compétences clés. Ce cadre a pour but d'aider les Etats membres à préparer leurs populations jeunes à vivre dans un monde en évolution, en veillant à ce que les adultes reçoivent les moyens de mettre à niveau leurs compétences et puissent tirer profit des avantages économiques et sociaux découlant de la société de la connaissance. Le Cadre de référence européen décrit les huit compétences clés comme des éléments fondamentaux pour l'apprentissage dans la phase initiale d'éducation et de formation. Il est toutefois admis qu'il faudra poursuivre les efforts sur ce plan afin de transposer les compétences clés dans la pratique et de poursuivre le développement des compétences existantes et des compétences nouvelles.

But:

S'agissant de la politique d'ensemble de l'UE, l'objectif premier des trois partenaires associés à ce projet particulier a été d'élaborer un ensemble de lignes directrices conjointes à caractère pratique. Ces lignes directrices pourraient constituer la base d'une coopération transrégionale approfondie dans le cadre de l'activité continue que constitue la mise en œuvre des stratégies nationales d'apprentissage tout au long de la vie et des compétences clés pour l'apprentissage tout au long de la vie, en tant que politique globale d'éducation pour l'UE. Les trois partenaires participant au projet présentent les lignes directrices conjointes comme le fruit d'un projet financé par l'UE visant à identifier les facteurs essentiels pour la mise en œuvre fructueuse de stratégies d'apprentissage tout au long de la vie, et notamment des perspectives concernant des initiatives, des idées et des recommandations spécifiques pour le développement futur. Les lignes directrices conjointes se fondent sur la contribution du CSEE, de la FEEE et de l'OBESSU dont les membres ont participé aux séminaires dans le cadre du projet et aux travaux du Groupe consultatif sur le projet.



Structure du projet:



2. Méthodologie

Les lignes directrices conjointes résultent des séminaires régionaux qui se sont tenus respectivement à Malte le 14 juin 2010 et à Chypre le 4 octobre 2010 ; à cette occasion, les membres du CSEE, de l'OBESSU et de la FEEE ont mené un débat approfondi sur les trois objectifs principaux du projet. Lors des séminaires, des experts de l'apprentissage tout au long de la vie et des professionnels de l'éducation ont présenté leurs expériences et les difficultés auxquelles ils sont confrontés pour la concrétisation de stratégies d'apprentissage tout au long de la vie. Les exposés comportaient également des rapports sur les différentes études d'apprentissage par les pairs en matière d'apprentissage tout au long de la vie et de compétences clés. Les séminaires avaient pour but de permettre le partage d'idées et de bonnes pratiques sur la question ; il s'agissait cependant pour l'essentiel de mettre en place une base de coopération future pour les parties prenantes au plan transrégional. Le séminaire régional a invité les participants membres du CSEE, de l'OBESSU et de la FEEE à



discuter en détail les trois objectifs évoqués ci-dessus afin de mettre en place un ensemble de lignes directrices conjointes pour la mise en œuvre globale et cohérente des stratégies nationales en matière d'apprentissage tout au long de la vie. La mise en œuvre du projet et le développement de lignes directrices conjointes ont été placés sous la direction d'un panel d'experts, le Groupe consultatif du projet, comprenant trois membres de chaque organisation partenaire du projet.

Les lignes directrices, ci-dessous, présentent cinq exemples de bonnes pratiques sur la mise en application des stratégies nationales d'apprentissage tout au long de la vie. La présente brochure vise à faciliter la diffusion des résultats du projet à toutes les parties prenantes dans le secteur de l'éducation aux plans européen, national et local, dans le but également d'intensifier l'utilisation des lignes directrices conjointes et la mise en œuvre des stratégies nationales d'apprentissage tout au long de la vie en Europe.

Les lignes directrices conjointes concernent toutes les parties prenantes de l'éducation qui souhaitent être associées à la mise en œuvre plus approfondie des stratégies nationales d'apprentissage tout au long de la vie, dans un cadre global cohérent pour l'UE. Pour que cette mise en œuvre puisse se faire de la manière appropriée, il s'agit de trouver les moyens nécessaires conformément aux différents systèmes nationaux d'éducation.

Les lignes directrices conjointes sont présentées en trois volets, représentant les trois objectifs de ce projet conjoint :

- 1. Le développement de la coopération et de l'échange transnationaux d'expériences entre syndicats, organisations d'étudiants, employeurs de l'éducation et gouvernements nationaux au sujet de la mise en œuvre de stratégies nationales cohérentes et globales d'apprentissage tout au long de la vie.**
- 2. La création d'une perception commune des stratégies nationales d'apprentissage tout au long de la vie par les parties prenantes dont question ci-dessus, et le renforcement de la cohérence et de la participation dans la mise en œuvre de ces stratégies au plan national.**
- 3. L'évaluation de la manière dont l'éducation scolaire générale contribue à l'acquisition des compétences clés pour l'apprentissage tout au long de la vie (comme convenu dans le Cadre de référence européen) et l'identification de la manière d'améliorer la contribution à l'éducation scolaire en renforçant les capacités des personnes dans la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie (acquisition des compétences essentielles, flexibilité des filières d'apprentissage et orientation tout au long de la vie).**

3. Lignes directrices conjointes

3.1 Objectif 1

Améliorer la contribution de l'éducation scolaire à la réalisation des compétences clés pour l'apprentissage tout au long de la vie, telles que définies dans le Cadre de référence européen

Les Etats membres de l'UE ont décidé d'utiliser les *Recommandations du Parlement européen et du Conseil sur les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie* (2006)⁴ comme cadre de leurs différents systèmes d'éducation. Les huit compétences clés ont pour but d'améliorer la connaissance, les compétences et les attitudes des apprenants, jeunes aussi bien qu'adultes, et de promouvoir l'épanouissement personnel, l'inclusion sociale, la citoyenneté active et l'emploi. Elles sont dès lors définies comme des conditions préalables multifonctionnelles et transférables permettant à chacun de réussir sa vie dans la société de la connaissance.

Selon le CSEE, l'OBESSU et la FEEE, un certain nombre de défis importants se rapportent à l'amélioration de la contribution de l'éducation scolaire à la réalisation des compétences clés pour l'apprentissage tout au long de la vie. Les paragraphes qui suivent rassemblent des recommandations qui se fondent sur les bonnes pratiques vécues pour faire face à ces défis.

⁴ <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2006:394:0010:0018:fr:PDF>

1. L'activité continue tant des professionnels de l'éducation que des apprenants quant à la définition de l'apprentissage tout au long de la vie et quant à l'adaptation des compétences clés aux besoins d'un monde en évolution constitue un aspect important afin que ces compétences ne restent pas des définitions abstraites mais au contraire deviennent très concrètement **un outil destiné à perfectionner les stratégies d'apprentissage tout au long de la vie** ;
2. Dans un monde en évolution rapide, les connaissances, compétences et attitudes définis comme compétences clés aujourd'hui pourraient bien ne plus conserver ce titre demain. Pour cette raison, **il est nécessaire d'apporter un appui à un dialogue continu** sur l'identification et le développement des compétences clés parmi toutes les parties prenantes à l'éducation;
3. L'accent mis sur les compétences clés d'apprentissage ne doit pas avoir pour seul objectif de répondre aux critères d'employabilité sur le marché de l'emploi. L'éducation doit également garantir à chaque citoyen la possibilité de devenir **un membre à part entière et actif de la société**, et leur permettre de se réaliser pleinement à titre personnel afin de promouvoir la cohésion sociale ;
4. Les compétences clés exigent une combinaison d'évaluation sommative et d'évaluation formative se traduisant dans les programmes de cours⁵ et allant **au-delà des méthodes traditionnelles d'évaluation** ;
5. Pour réaliser un véritable changement et introduire une authentique amélioration, il est important de ne pas laisser l'évaluation des compétences clés limiter les potentialités existant dans l'enseignement et dans l'apprentissage. **L'apprentissage ne doit pas être limité au seul classement des élèves et des écoles**. Pour atteindre un authentique changement et une véritable amélioration, l'éducation doit dès lors élargir la connaissance de la discipline notamment par le biais de mesures plus novatrices ajoutant de la valeur et de la motivation à l'apprentissage ;
6. Le concept d'apprendre à apprendre est une des compétences les plus essentielles appelée à faciliter et garantir **tout au long de la vie une attitude positive à l'égard de l'apprentissage**. Il faut dès lors apprendre ce qu'est exactement l'apprentissage tout au long de la vie, et pourquoi il faut développer ces compétences. Ceci aidera les étudiants à acquérir à coup sûr les compétences dont ils ont besoin pour devenir des apprenants indépendants ;
7. L'apprentissage des compétences clés doit être **accessible à tous**. Selon la Commission européenne, une éducation inclusive de haute qualité commençant dès la petite enfance donne des résultats particulièrement appréciables : « l'éducation et la formation initiales doivent soutenir le développement des [de ces] compétences clés à un niveau donnant à

⁵ Par exemple comme présentés dans le projet de document de référence pour la réunion des directeurs généraux de la présidence belge sur l'évaluation de l'éducation scolaire des compétences clés (8 juillet 2010).

tous les jeunes, également aux jeunes défavorisés, le bagage requis pour l'approfondissement de l'apprentissage et pour la vie professionnelle »⁶.

8. Une éducation de haute qualité ne peut être donnée aux apprenants que si les enseignants ont eux-mêmes reçu une éducation de haute qualité. En conséquence, il faut donner aux enseignants une formation systématique et structurée et assurer leur développement professionnel continu, à tous les niveaux de l'éducation, si l'on souhaite les doter des savoir-faire et des compétences qui leur sont indispensables pour traiter chaque étudiant selon un modèle personnalisé. Les programmes de cours et la formation des enseignants doivent dès lors être conçus de telle manière que **chaque apprenant, à titre individuel, soit pris en compte à tous les niveaux du système d'éducation**. Cependant, les enseignants ne peuvent faire face à eux seuls à ce défi. Pour que ce discours inclusif puisse devenir une réalité, les enseignants doivent recevoir un appui de l'intérieur même de l'école où ils enseignent, et ils doivent également bénéficier du soutien de l'ensemble de la société.
9. **L'éducation est un investissement dans l'avenir**. C'est pourquoi, en période de récession économique, il convient de mettre au point et d'appliquer des programmes cohérents et globaux visant à développer et soutenir la contribution de l'éducation scolaire à l'obtention des compétences clés pour l'apprentissage tout au long de la vie. A cet effet, et aussi dans le but de garantir de nouveaux développements positifs des stratégies nationales d'apprentissage tout au long de la vie, il convient d'attribuer au secteur de l'éducation les ressources et le financement appropriés⁷.

3.2 Objectif 2

Inclure les besoins et les exigences des apprenants et des professionnels de l'éducation dans les stratégies nationales d'apprentissage tout au long de la vie

Les citoyens européens vivent aujourd'hui dans un environnement social et politique dont la complexité va croissant. L'apprentissage tout au long de la vie est un processus continu, qui devrait en permanence faciliter pour les apprenants jeunes aussi bien qu'adultes de nouveaux apprentissages. Donner à la population les outils appropriés lui permet non seulement de s'adapter au marché de l'emploi dont l'évolution ne marque pas d'arrêt, mais aussi de tracer sa propre voie, toute personnelle, dans la société, et garantir de la sorte à chacun son épanouissement personnel dans le cadre d'une cohésion sociale plus ferme.

1. Comme une éducation de haute qualité à tous les niveaux est l'un des éléments centraux d'une économie de la connaissance robuste, l'UE et les parties concernées par la mise à disposition de l'éducation doivent tenir compte de **l'évolution de la situation**. Il y a

⁶ Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Conseil économique et social et au Comité des régions, *Les compétences clés dans un monde en mutation*, COM(2009)640 final.

⁷ Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social et au Comité des régions : *Jeunesse en mouvement. Une initiative pour libérer le potentiel des jeunes aux fins d'une croissance intelligente, durable et inclusive dans l'Union européenne*. Publié : 15 septembre 2010.

lieu d'élaborer à tous les niveaux de l'éducation des compétences actualisées et pertinentes.

2. **Des filières souples**, permettant des transitions effectives entre les différents niveaux de l'éducation, sont les outils les plus appropriés pour les systèmes d'éducation de l'avenir. Cette transition peut être bidirectionnelle : de l'enseignement et de la formation professionnels à l'enseignement supérieur et/ou du système d'éducation au marché de l'emploi, avec la possibilité d'effectuer à nouveau la démarche en sens inverse.
3. Pour acquérir la certitude que l'éducation répond aux besoins de chaque individu, **l'orientation et les conseils efficaces sont indispensables** pour permettre à chaque citoyen d'acquérir la meilleure vue d'ensemble possible de ses études, de ses possibilités de carrière et de ses possibilités de transition en direction du système d'éducation et au sein même de ce système.
4. La recommandation et la validation **de l'éducation informelle et de l'éducation non formelle** offrent aux individus un accès plus large aux possibilités d'éducation. Cela peut s'avérer particulièrement avantageux pour les apprenants qui ont quitté prématurément l'école et aussi pour les groupes défavorisés ou difficilement approchables.
5. Afin de garantir une éducation de haute qualité et, partant la réalisation de l'apprentissage tout au long de la vie, il faut prendre en considération les besoins des professionnels de l'éducation et l'expérience qu'ils ont acquise. Peut-être faudra-t-il remettre en question les programmes de cours, le matériel didactique et les méthodes d'enseignement existants, en les adaptant aux **nouveaux besoins de l'apprentissage tout au long de la vie**.
6. Un environnement d'apprentissage positif constitue un élément de première importance pour encourager les apprenants, quel que soit leur âge, à poursuivre leur apprentissage tout au long de leur vie. C'est pourquoi les professionnels de l'éducation, c'est-à-dire les enseignants et les directeurs d'école, dans la même proportion, doivent bénéficier systématiquement **d'un appui et d'une formation continue et doivent recevoir le matériel approprié et le plus récent** qui leur donnera les compétences nécessaires pour enseigner les compétences clés de l'apprentissage tout au long de la vie. Ainsi que la Commission européenne le fait observer dans sa Communication sur la jeunesse en mouvement, « la qualité de l'enseignement est à lui seul le facteur le plus important dans le milieu scolaire même expliquant les performances des étudiants ».⁸
7. Offrir aux apprenants des possibilités d'améliorer leur expérience pratique et prendre des initiatives par le biais d'activités en rapport avec le monde du travail, l'activité de bénévolat, le sport et la culture leur permet de mieux comprendre **le lien qui existe entre l'éducation formelle et la société au sens large du terme**. En outre, et c'est là l'élément le plus important, ces occasions aident les apprenants à acquérir les compétences sociales et civiques appropriées, sous l'angle de leur épanouissement

⁸ Ibid.

personnel et de la citoyenneté active. Pour cette raison, il convient de donner ces possibilités aux apprenants et de les intégrer dans les programmes de cours et les méthodes d'évaluation.

8. Les compétences numériques sont l'une de celles que les jeunes acquièrent de plus en plus par des voies informelles. Comme l'utilisation des **technologies de l'information et de la communication** (TIC) exercent une influence de plus en plus marquante sur la vie de chaque individu, des éléments tels que la réflexion critique sur l'utilisation des nouveaux médias, la perception du risque et des considérations d'ordre éthique et juridique doivent être introduits dans l'enseignement et l'apprentissage⁹, si l'on souhaite que les potentialités des nouvelles technologies puissent être mises pleinement à profit pour renforcer l'innovation et la créativité.

3.3 Objectif 3

Assurer avec succès la participation de toutes les parties prenantes à la mise en application des stratégies nationales d'apprentissage tout au long de la vie

Le projet de rapport conjoint 2010 du Conseil et de la Commission sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme de travail « Education et formation 2010 » sur les compétences clés dans un monde en mutation¹⁰ précise qu'il reste beaucoup à faire pour soutenir le développement des compétences des enseignants, mettre à niveau les méthodes d'évaluation et introduire de nouvelles manières d'organiser l'apprentissage.¹¹ La Communication vise spécifiquement le défi de première importance que constitue la garantie offerte à tous les apprenants de bénéficier de méthodologies novatrices, notamment pour les groupes défavorisés et les participants à l'EPF et à l'éducation des adultes. Œuvrer en vue de la mise en œuvre avec succès des stratégies nationales d'apprentissage tout au long de la vie implique la participation de toutes les parties prenantes participant au processus. Le soutien à tous les acteurs concernés et leur sentiment d'appropriation facilitera la réalisation de cet objectif et en assurera la promotion. Ceci implique également le respect mutuel des différentes parties prenantes les unes pour les autres.

1. Pour mettre en application les stratégies nationales d'apprentissage tout au long de la vie, **toutes les parties concernées par l'éducation** (décideurs politiques aux plans européen, national et local, écoles et établissements d'enseignement, employeurs, enseignants, apprenants et parents) doivent comprendre le concept d'apprentissage tout au long de la vie, le but de la stratégie d'apprentissage tout au long de la vie de leur pays et la stratégie nationale d'apprentissage tout au long de la vie proprement dite.

⁹ Ibid.

¹⁰ <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2009:0640:FIN:fr:PDF>.

¹¹ Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social et au Comité des régions : *Jeunesse en mouvement. Une initiative pour libérer le potentiel des jeunes aux fins d'une croissance intelligente, durable et inclusive dans l'Union européenne*. Publié : 15 septembre 2010.

Pour cette raison, **l'accès à l'information sur les stratégies nationales d'apprentissage tout au long de la vie** doit être amélioré.

2. **Une coopération plus approfondie et de meilleur niveau** entre toutes les parties prenantes de l'éducation au plan national comme au plan européen s'avèrera avantageuse pour le développement de stratégies efficaces, cohérentes et globales d'apprentissage tout au long de la vie. Au plan national, des processus de consultation associant toutes les parties engagées dans l'éducation et la formation tout au long de la vie doivent être lancés afin que soient lancées **des stratégies nationales d'apprentissage tout au long de la vie caractérisées par leur aspect concret et exhaustif** et que les décisions appropriées soient prises conjointement, avec l'appui de tous les acteurs dans ce domaine. Les systèmes nationaux de dialogue social et les processus de négociation collective pourraient constituer un forum d'échange dans chaque pays. Au plan européen, s'assurer la participation de représentants de tous les partenaires de l'éducation dans des Groupes de travail traitant de cette initiative politique assurerait en outre un nouvel appui et faciliterait la réalisation des objectifs visés.
3. La scolarité obligatoire devrait faciliter la participation la participation active des apprenants par le biais de la **participation démocratique** des jeunes à la politique et à la prise de décisions stratégiques, la qualité de partenaires égaux et à part entière leur étant reconnue vis-à-vis des enseignants, des parents et des autres parties prenantes. Il s'agit de veiller à ce que tous les jeunes qui quittent l'éducation formelle en ayant pu bénéficier de l'expérience concrète de la citoyenneté active et en ayant la perspective enthousiasmante de pouvoir continuer leur apprentissage tout au long de leur vie.
4. Il convient de mettre en place différents programmes permettant de prendre en compte de manière adéquate les **besoins et les défis spécifiques** à chaque groupe d'apprenants, par exemples les élèves, les élèves qui quittent prématurément l'éducation, les personnes engagées dans l'EFPP, les apprenants adultes.
5. Pour obtenir la plus forte incidence possible, les partenaires du projet soulignent combien il est important de **promouvoir le concept de l'apprentissage tout au long de la vie dans le cadre de programmes de partenariat et dans des réseaux** incluant les décideurs politiques sur le plan de l'éducation aux plans européen, national et local, les établissements d'enseignement, les directeurs d'établissement, les enseignants et les apprenants.

Mesures et suivi:

- 1. Le CSEE, la FEEE et l'OBESSU et leurs organisations membres diffuseront les lignes directrices conjointes et en assureront la promotion auprès des parties prenantes aux plans européen, national, régional et local, sous la forme de documents imprimés et/ou sur leurs sites web respectifs et aussi par le biais de Lettres d'information. Les lignes directrices conjointes s'avèreront utiles pour des exposés dans le cadre de réunions aux plans européen, national, régional et local.**
- 2. Les partenaires du projet réviseront leurs lignes directrices conjointes dans les deux suivant leur publication, dans le but d'en évaluer l'incidence sur les enseignants, les employeurs du secteur de l'éducation et les apprenants.**
- 3. Les partenaires du projet tiendront compte des lignes directrices conjointes dans leurs programmes de travail structurés.**
- 4. Pour assurer le suivi de la mise en œuvre des lignes directrices conjointes et aussi dans le but d'assurer la durabilité du projet de coopération régionale en matière d'apprentissage tout au long de la vie et de ses résultats, les partenaires du projet étudieront la possibilité de maintenir le dialogue sur l'apprentissage tout au long de la vie parmi les parties prenantes du secteur de l'éducation.**

4. Cinq exemples de bonnes pratiques

4.1 Inclusion des enseignants à l'élaboration des stratégies de mise en œuvre de l'apprentissage tout au long de la vie en Slovaquie

En Slovaquie, les organisations professionnelles d'employeurs et de salariés, des organisations non gouvernementales et d'autres établissements spécialisés dans le secteur de l'éducation sont considérés comme des partenaires très importants au moment de mettre en application les stratégies nationales d'apprentissage tout au long de la vie. Associer toutes les parties prenantes à la préparation et à la conception de modèles et de méthodes est un élément déterminant du succès du processus de mise en œuvre, alors qu'il s'agit de garantir une large cohérence du système d'éducation, du niveau pré-primaire aux établissements d'enseignement supérieur et aux universités.

La participation des employeurs, des gouvernements régionaux et des parents à

En Slovaquie, l'expertise des enseignants est particulièrement mise en valeur et intégrée dans le processus d'élaboration de stratégies d'apprentissage tout au long de la vie.

l'élaboration de stratégies spécifiques d'éducation garantit la mise au point d'un modèle s'adaptant aux conditions et aux besoins locaux. Cependant, en Slovaquie, l'expertise des enseignants est particulièrement mise en valeur et intégrée dans le processus d'élaboration de stratégies d'apprentissage tout au long de la vie. Les enseignants ont ainsi la possibilité de participer directement au relèvement de la qualité de leurs activités à l'école ainsi que de l'expertise qu'ils acquièrent à titre personnel. Cette situation entraîne également un relèvement des salaires.

Les enseignants ont des connaissances et des compétences professionnelles permettant d'évaluer la situation et le contexte spécifiques des résultats d'apprentissage qui pourraient en découler pour leurs étudiants. Préparer les individus à une vie faite de processus incessants d'apprentissage exige de l'expertise pédagogique et une approche psychologique et les programmes de cours à eux seuls ne suffisent pas au succès de la tâche. Il est important de bien prendre acte de ce fait, et l'expérience acquise en Slovaquie démontre

La reconnaissance des enseignants renforce la foi dans la profession et suscite un engagement plus profond dans l'activité des enseignants.

que la participation directe des enseignants s'est répercutée positivement sur le développement de stratégies cohérentes d'apprentissage tout au long de la vie. En outre, cette reconnaissance des enseignants renforce la foi dans la profession et suscite un engagement plus profond dans l'activité des enseignants. En conséquence, l'amélioration permanente de la formation initiale des enseignants et les occasions qui leur sont offertes de bénéficier d'un développement professionnel continu pour faciliter l'introduction de l'innovation dans les méthodes d'enseignement ainsi que la gestion positive des classes et la revalorisation des connaissances du contenu sont autant d'éléments importants.

L'inclusion des enseignants dans l'élaboration des stratégies d'apprentissage tout au long de la vie s'avère donc essentielle en Slovaquie. Néanmoins, la nécessité de disposer d'une commission d'experts composée plus largement et indépendante, qui peut assurer un

développement équilibré sur le plan du contenu et de la forme de l'éducation, peut également être envisagée. Il semble qu'il existe en Slovaquie le risque de voir le développement de l'école centré trop exclusivement sur l'amélioration des connaissances linguistiques et des connaissances en matière de TIC, et cette situation pourrait avoir un effet limitatif sur les cours d'art, de musique et d'éducation physique, les cours à contenu technique, etc. Ainsi, une coopération cohérente entre tous les partenaires et les experts s'avère nécessaire afin de garantir un résultat équilibré de l'éducation s'étendant aux huit compétences clés et permettant à la fois le développement personnel et l'adéquation avec les besoins du marché de l'emploi.

(Exemple présenté par Ingrid Haasova, FEEE)

4.2 Mise en place de filières d'apprentissage tout au long de la vie par le biais des programmes d'enseignement et de formation professionnels (EFP) en Autriche

L'enseignement et la formation professionnels jouent un rôle de premier plan dans le système d'éducation autrichien, car l'EFP offre de nombreux programmes et diverses possibilités de progression pour les étudiants. Cela signifie que l'attrait pour l'EFP est très élevé, près de 80% des étudiants du cycle secondaire supérieur choisissent une orientation à caractère professionnel après la scolarité obligatoire. Au cours d'un tel programme d'EFP du cycle secondaire supérieur, qui peut durer de trois à cinq ans, les étudiants peuvent obtenir à la fois un diplôme d'EFP et un diplôme d'accès à l'université. En fait, toutes les filières d'EFP qui s'étendent sur plus de deux années donnent un accès généralisé à l'enseignement supérieur, soit directement après le passage d'examens finals, soit indirectement par le biais d'une batterie d'examens complémentaires.

Le succès des programmes duals d'apprentissage et de parcours scolaire

Près de 40% des étudiants du cycle secondaire supérieur optent pour un programme dual combinant périodes d'apprentissage et programmes scolaires. Ce programme combine la formation en entreprise et un cycle de formation professionnelle et permet d'acquérir diverses compétences

Un système d'apprentissage judicieusement développé est créé afin de garantir le meilleur résultat possible de ce processus dual combinant une formation scolaire et une formation en entreprise.

appropriées à caractère professionnel précisément par la combinaison d'un système d'apprentissage et d'un système d'EFP de type scolaire général, intégrant l'apprentissage à l'école et la formation sur le lieu de travail. Un système d'apprentissage judicieusement développé est créé afin de garantir le meilleur résultat possible de ce processus dual combinant une formation scolaire et une formation en entreprise. Spécifiquement, le contenu de la formation en entreprise est déterminé dans de nombreux cas par la loi sur la formation (*Ausbildungsordnung*), qui prévoit un programme de cours dans l'entreprise, c'est-à-dire un programme concernant l'apprentissage en entreprise. Cette loi prévoit également des dispositions concernant l'examen en fin de période d'apprentissage. Enfin, les apprentis signent un contrat et touchent un salaire qui augmente chaque année, pour atteindre la dernière année environ 80% du salaire payé à un travailleur débutant.

Les étudiants provenant de milieux défavorisés ou dont les compétences pour l'étude sont faibles peuvent également opter en faveur d'un EFP d'intégration. Dans ce cas, ils peuvent soit prolonger le cycle normal de scolarité soit ne suivre que certains volets du cycle de formation, l'ensemble étant cependant couronné par l'obtention d'un diplôme professionnel. Ainsi, un nombre plus considérable d'étudiants défavorisés ont la possibilité de réussir leur parcours d'apprenants tout au long de la vie dans le système d'éducation autrichien.

Dans l'ensemble, les programmes à orientation EFP, tels que le programme dual

Le nombre d'élèves achevant l'enseignement secondaire supérieur est élevé par rapport aux normes internationales.

apprentissage –
formation scolaire
rencontre un vif succès

en Autriche et le nombre d'élèves achevant le cycle d'enseignement secondaire supérieur est de manière générale élevé par rapport aux normes internationales définies par l'OCDE. Le succès du système EFP autrichien se retrouve également dans le chiffre peu élevé du chômage des jeunes, ainsi que dans la reconnaissance au plan international des travailleurs autrichiens qualifiés (CEDEFOP).

(Exemple présenté par Roland Gangl, CSEE et rapports nationaux de l'OCDE et du CEDEFOP)

4.3 Elargissement de l'accès à l'éducation des adultes au Portugal

Soucieux de promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie, le Portugal a mené diverses tentatives visant à élargir les possibilités d'accès à l'éducation des adultes afin de créer de nouvelles possibilités d'inclusion active des adultes n'ayant qu'une faible formation, des chômeurs, des personnes âgées, des migrants et des adultes ayant des besoins spécifiques, et dans le but également de renforcer leur participation à la vie de la société. Selon une étude¹² menée par l'UTAD (Université de Trás-os-Montes e Alto Douro, Portugal) en 2008, la mise au point d'un programme d'éducation des adultes dans les zones rurales du Portugal a rencontré un très grand succès, suscitant spécifiquement l'intérêt des femmes d'âge moyen, des femmes matures ou des femmes n'ayant qu'une faible formation, qui étaient particulièrement motivées.

L'éducation des adultes, envisagée dans cette perspective, n'est pas nécessairement un concept qui rapprochera les participants au marché de l'emploi. Il s'agit cependant d'un processus ouvrant la voie à une nouvelle culture de l'apprentissage tout au long de la vie, et permettant aux participants de se sentir reconnus en qualité de citoyens actifs et à part entière dans la société. Un tel processus est censé donner aux adultes qui se sont peut-être sentis marginalisés dans le système démocratique, la conscience de leurs droits et des possibilités qui s'offrent à eux sur les plans politique, professionnel et personnel.

Le programme permet aux participants de se sentir reconnus en qualité de citoyens actifs et à part entière dans la société.

¹² BAPTISTA, Albert, KOEHNEN, Timothy, SILVA, Vilma, HERCULANO, Daniela, PINHAL, Luisa, BRÁS, José, " ESTUDO PARA UMA FORMAÇÃO ESPECÍFICA EM MEIO RURAL: Dar Voz e Voz aos Actores e Actrizes do Território", in " Práticas de Animação", Ano 2, Nº1, Outubro de 2008

Une expérience assertive sur le plan de l'éducation

De manière générale, les stagiaires participant aux programmes d'éducation des adultes dans les zones rurales au Portugal sont pour l'essentiel des femmes ayant atteint l'âge mûr ou qui sont à la retraite, sont à peine scolarisées, ne disposent que de faibles revenus et s'occupent généralement des personnes âgées et des enfants. L'étude de l'UTAD fait spécifiquement référence à une évaluation particulièrement positive de la part des participants à ces programmes d'éducation des adultes. L'étude démontre que les *connaissances et les compétences acquises ont eu une incidence sur l'estime de soi qu'ont ces participants*, ainsi que sur leur développement social et personnel. Les participants ont indiqué qu'ils n'avaient pas eu la possibilité d'accéder au système d'éducation lorsqu'ils

Les connaissances acquises ont eu une incidence très positive sur leur estime de soi ainsi que sur le développement social et personnel des participants.

étaient plus jeunes. Ce n'est qu'à présent qu'ils comprennent les possibilités et les avantages que l'apprentissage tout au long de la vie

pourrait leur offrir, en dépit du fait que la plupart d'entre eux étaient âgés de 50 et même davantage. Dans le groupe des participants, un certain nombre de femmes ont déclaré que cette expérience assertive sur le plan de l'éducation avait eu une heureuse influence même sur les relations qu'elles entretiennent avec les autres membres de leur famille, et qu'elles sont à présent en mesure de comprendre, de partager et de soutenir l'expérience éducative de leurs enfants et petits-enfants. Les enseignants associés à ce programme d'éducation ont eux aussi fait état d'une expérience, d'un retour d'information et d'un résultat particulièrement positifs.

(Exemple présenté par Maria Bragança, CSEE)

4.4 Stratégies politiques pour l'apprentissage tout au long de la vie au Royaume-Uni

Le Royaume-Uni¹³ a adopté une approche active et novatrice de l'apprentissage tout au long de la vie au cours des dix années qui se sont écoulées depuis l'agenda de Lisbonne en 2000. En dépit des changements de ministres et de gouvernements, une ligne cohérente a été conservée pour élaborer au plan national des normes d'assurance de la qualité, des systèmes de financement et la gouvernance des établissements d'enseignement supérieur non universitaire.

Depuis les années 1990, le gouvernement a exigé que les fonds publics soient utilisés seulement pour l'organisation de cours débouchant sur des qualifications approuvées des personnes engagées dans l'apprentissage tout au long de la vie. Ces qualifications sont conçues

Les normes nationales appliquées aux personnes engagées dans l'apprentissage tout au long de la vie ont été élaborées afin de répondre avec pertinence aux besoins du marché de l'emploi, en associant à la définition des normes les Conseils sectoriels des compétences.

¹³ L'éducation et la formation sont des matières décentralisées au Royaume-Uni, ce qui signifie que l'approche adoptée dans les quatre composantes du Royaume-Uni (Angleterre, Ecosse, pays de Galles et Irlande du nord) varie. La présente note est centrée principalement sur l'approche adoptée en Angleterre.

selon les normes nationales et comportent des exigences communes, notamment la pertinence pour le marché de l'emploi et le transfert de crédits. Depuis 2000, on a noté l'accent mis avec de plus en plus d'insistance sur la garantie que les qualifications en question contribuent aux objectifs nationaux sur le plan de l'éducation, et particulièrement pour les niveaux d'éducation inférieurs. Cela signifie notamment que 6 millions d'apprenants adultes ont suivi plus de 12 millions de cours d'alphabétisation et de calcul.

Les normes nationales appliquées aux personnes engagées dans l'apprentissage tout au long de la vie ont été élaborées afin de répondre avec pertinence aux besoins du marché de l'emploi, en associant à la définition des normes les Conseils sectoriels des compétences représentant les employeurs de différents secteurs.

Amélioration de la qualité et conséquences positives de l'autonomie gouvernemental

Au Royaume-Uni, l'approche suivie pour l'amélioration de la qualité a porté également sur le relèvement du niveau d'autonomie au plan organisationnel, la publication des données relatives aux performances et une inspection menée par un organe indépendant. En outre, le système de financement récompense les organisations engagées dans l'éducation et la formation pour les résultats obtenus, et ceci en termes d'inscriptions, de participation et de succès, une formule qui a été utilisée pour stimuler l'amélioration de la qualité et la concurrence. La responsabilité publique est assurée par l'OFSTED, qui est un organe national indépendant responsable des inspections dans les établissements d'enseignement supérieur non universitaire et selon un cadre approuvé. Les rapports d'inspection de l'OFSTED sont publiés sur l'internet, et les jugements portés dans de tels rapports sont fréquemment utilisés pour diffuser les bonnes pratiques et promouvoir des améliorations. La concurrence entre les établissements

Les jugements portés dans les rapports d'inspection sont fréquemment utilisés pour diffuser les bonnes pratiques et promouvoir des améliorations.

d'enseignement a été développée par de nouveaux systèmes nationaux d'enseignement et de formation professionnels, le recours aux marchés publics par des appels d'offres compétitifs et le développement de différentes mesures de la performance.

Ces mesures visant à l'amélioration de la qualité ont créé une culture d'auto-critique dans les écoles d'enseignement supérieur non universitaire, ce qui, étant donné le statut d'autonomie dont elles disposent, leur a permis de formuler leurs propres réactions à ces politiques. Ces dernières années, les inspections externes sont devenues moins nécessaires et on a constaté le relèvement de la qualité et de la fiabilité de l'auto-évaluation.

(Exemple présenté par Nick Lewis, FEEE)

4.5 Association et participation des étudiants en Norvège

En Norvège, la participation des élèves est vue comme un élément vital afin de stimuler le

Les écoles norvégiennes sont tenues de mettre en place un Conseil d'étudiants qui a pour but d'assurer la participation active et l'engagement actif des étudiants.

processus démocratique de prise de décisions et de promouvoir l'engagement social au plan national

comme au plan international. De cette manière, les étudiants réussissent à acquérir une

profonde connaissance des principes et institutions démocratiques, dès leur jeune âge. En outre, ils peuvent acquérir de l'expérience par le biais de différents types de participation et d'autonomisation en rapport avec les processus démocratiques, dans le cadre de leurs activités quotidiennes, et par le biais de la participation aux activités d'organes représentatifs. Ce concept est issu de l'entérinement du principe selon lequel l'appropriation poussée à un niveau élevé chez les apprenants peut accroître la motivation et l'identification aux objectifs de l'éducation.

Conseils d'étudiants obligatoires

Les écoles norvégiennes sont tenues de mettre en place un Conseil d'étudiants qui a spécifiquement pour but d'assurer la participation active des étudiants au processus de prise de décisions les concernant. Le Conseil est élu par les étudiants. Le but général est de mettre les étudiants en mesure de s'associer au processus d'amélioration de l'école par le biais de la mise en place d'activités à caractère social, social et extrascolaire, dans l'école comme dans la communauté locale, et aussi de motiver les étudiants dans ce sens. Ce type d'environnement d'apprentissage inclusif a une incidence positive sur le développement des relations sociales et de la motivation, à toutes les étapes de l'éducation.

La participation des étudiants peut également s'avérer une méthode avantageuse engageant les étudiants dans leur propre processus d'apprentissage tout au long de la vie, leur

Les opportunités qui s'offrent aux étudiants devront avoir une incidence directe sur leur propre processus d'apprentissage et le résultat de cet apprentissage les amène en prendre en considération leurs propres attitudes et leurs propres intérêts.

permettant de prendre mieux conscience de leurs propres besoins et de leur évolution personnelle, et

garantissant une connaissance plus approfondie des matières enseignées, constituant la somme des résultats découlant de leur propre initiative. Lorsque les étudiants participent à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation de leur éducation dans le cadre de réglementations et de programmes de cours nationaux, ils posent leur premier pas de citoyens démocratiques ayant la compétence et l'intérêt requis pour participer activement à la vie de la société, tout au long de leur existence. Les possibilités qui s'offrent aux étudiants devront avoir une incidence directe sur leur propre processus d'apprentissage et le résultat de cet apprentissage les amène également à prendre en considération leurs propres attitudes et leurs propres intérêts, et cet avantage peut devenir plus manifeste encore par le biais de programmes d'apprentissage, où ils font l'expérience de la vie professionnelle réelle et prennent ainsi conscience des conséquences que peuvent avoir leurs choix sur le plan de l'éducation.

La participation des étudiants varie en fonction de leur âge et de leur niveau de développement, et pour qu'ils puissent faire des choix en toute connaissance de cause quant à la voie à suivre pour leur propre schéma d'apprentissage tout au long de la vie, il faut qu'ils disposent d'un aperçu détaillé de leurs droits, des possibilités qui s'offrent à eux et des conséquences que pourraient avoir les choix qu'ils feront. Une telle base suppose la mise en œuvre d'un service de conseil ou d'un enseignement adapté à l'utilisation pratique des outils et processus démocratiques. *(Exemple présenté par l'OBESSU)*

5. Groupes d'acteurs participants

Le CSEE, la FEEE et l'OBESSU ont été chargés conjointement de sélectionner leurs organisations membres dans leur pays pour les séminaires régionaux et d'en assurer la participation, et ce sont également ces organisations qui ont porté la responsabilité de l'élaboration des lignes directrices conjointes sur la manière d'améliorer la contribution de l'éducation scolaire à la participation à l'apprentissage tout au long de la vie. Le CSEE, la FEEE et l'OBESSU ont l'expérience de la coopération, notamment par la rédaction de déclarations conjointes sur différentes questions, l'organisation de séminaires conjoints et des interventions conjointes. En outre, le CSEE et la FEEE ont travaillé en étroite collaboration dans le cadre du Comité de dialogue social sectoriel dans l'éducation. Cette coopération entre les trois organisations et la coordination de la planification et de la définition de projets ont facilité la mise en œuvre du projet de coopération régionale en matière d'apprentissage tout au long de la vie et ont engagé les trois organisations dans un processus conjoint d'assurance de la qualité sur l'ensemble de la période couverte par le projet.

5.1 FEEE : Fédération européenne des employeurs de l'éducation



La FEEE a été créée en 2009, et compte des membres dans 17 pays. L'objectif général de la FEEE est de représenter les intérêts des prestataires d'éducation de tous les niveaux en leur qualité d'employeurs au plan européen, en contribuant de la sorte à l'amélioration de l'éducation dans les Etats membres de l'UE.

5.2 OBESSU: Organising Bureau of European School Student Unions (Bureau organisant les syndicats d'étudiants)

L'OBESSU est une plateforme de coopération rassemblant les syndicats nationaux d'étudiants actifs dans l'ensemble du secteur secondaire et secondaire professionnel en Europe. Cet organisme a été fondé en avril 1975 à Dublin (Irlande) et il rassemble des organisations membres et des organisations ayant le statut d'observateur provenant de plus de 25 pays européens. Toutes les organisations membres sont des organisations d'élèves ou d'étudiants indépendantes, nationales, représentatives et démocratiques.



5.3 CSEE : Comité syndical européen de l'éducation

Le Comité syndical européen est la Région européenne de l'Internationale de l'éducation. Il représente 135 syndicats d'enseignants en Europe, soit 12,8 millions d'enseignants de tous les niveaux du secteur de l'éducation (primaire et secondaire, EFP et enseignement supérieur). Le CSEE est un partenaire social de l'éducation au plan de l'UE et est une fédération syndicale au sein de la CES, la Confédération européenne des syndicats, et en tant que tel, il est la voix des syndicats d'enseignants dans l'UE. Le CSEE est également membre du Groupe de coordination Education et formation et des six Groupes de travail thématiques de la Commission.



6. Contacts

Les Secrétariats des partenaires du projet :		
CSEE (Comité syndical européen de l'éducation)	5, boulevard du Roi Albert II – 9 ^e étage, 1210 Bruxelles, Belgique T + 32 2 224 06 91/92 F + 32 2 224 06 94 www.csee-etuice.org secretariat@csee-etuice.org	
FEEE (Fédération européenne des employeurs de l'éducation)	26, rue des deux églises, 1000 Bruxelles, Belgique http://www.educationemployers.eu/contact www.educationemployers.eu	
OBESSU (Organising Bureau of School Student Unions)	20, rue de la Sablonnière, 1000 Bruxelles, Belgique T +32 2 6472390 F : +32 2 6472394 http://www.obessu.org obessu@obessu.org	
Le Groupe consultatif du projet :		
Maria Bragança: Arminda.braganca[at]fne.pt Birgitte Birkvad: bb[at]dlf.org	Charles Nolda: Charles.nolda[at]educationemployers.eu Ingrid Haasová : Ingrid.haasova[at]educationemployers.eu NickLewis: Nick.Lewis[at]aoc.co.uk	Jessie Seal: Jessie[at]obessu.org Jonathan Favereau: Jonathan[at]obessu.org Lara Widmer: Lara[at]obessu.org

7. Abréviations

CEDEFOP	Centre européen pour le développement de la formation professionnelle
CSEE	Comité syndical européen de l'éducation
EFP	Enseignement et formation professionnels
FEEE	Fédération européenne des employeurs de l'éducation
OBESSU	Bureau d'organisation des syndicats d'élèves européens
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OFSTED (UK)	The Office for Standards in Education, children services and skills.
UE	Union européenne
UE 2020	Stratégie Europe 2020

8. Annexe

L'annexe aux *Recommandations du Parlement européen et du Conseil de 2006 sur les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie* décrit les huit compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie qui constituent le Cadre européen de référence¹⁴, à savoir:

- **La communication dans la langue maternelle** est importante car elle permet aux étudiants de s'exprimer et d'interpréter des concepts, des pensées, des sentiments, des faits et des opinions, facilitant de la sorte leur pleine adhésion à la société et une participation active dans cette dernière.
- **La communication en langues étrangères** est nécessaire pour garantir la cohésion sociale et économique dans un monde où règne la mobilité, où les frontières deviennent plus fluides et où les citoyens se déplacent d'un pays dans un autre, que ce soit comme travailleurs, comme entrepreneurs, comme étudiants ou encore comme demandeurs d'emploi.
- **La compétence mathématique** et les compétences de base en sciences et technologies : l'utilisation effective et la pratique des principes et processus mathématiques de base acquièrent une importance sans cesse croissante dans le cadre tant du marché de l'emploi que de la vie quotidienne.
- **La compétence numérique**: les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont considérées comme essentielles car elles dominent de plus en plus tous les aspects de la vie, ce qui signifie que l'absence des capacités nécessaires à l'utilisation de ces technologies peut entraîner la marginalisation non seulement sur le marché de l'emploi mais aussi dans la société civile en tant que telle.
- **La capacité d'apprendre à apprendre** est l'une des compétences essentielles dans une économie fondée sur la connaissance car elle constitue une base pour l'apprentissage continu et la mise à niveau des compétences tant dans le cadre du système d'éducation formelle qu'à l'extérieur de celui-ci.
- **Les compétences sociales et civiques** comprennent la perception des concepts fondamentaux d'individu, de groupe, d'organisation de travail, d'égalité entre les hommes et les femmes et de non discrimination, de société et de culture, de mobilité et de promotion de compréhension mutuelle et de tolérance.
- **L'esprit d'initiative et d'entreprise** : la société de la connaissance a besoin d'individus ayant l'esprit créateur ainsi que la volonté et les compétences permettant de prendre de nouvelles initiatives et de créer de nouvelles entreprises.
- **La sensibilité et l'expression culturelles** sont une autre facette de la nécessité de garantir non seulement la pérennité économique mais aussi la cohésion sociale et l'épanouissement social par le biais de la compréhension et de l'utilisation de différentes expressions culturelles.

¹⁴ http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/publ/pdf/ll-learning/keycomp_fr.pdf

9. Publications et rapports

- Programme Education et formation 2020 :
http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc36_fr.htm
- Stratégie UE 2020:
http://ec.europa.eu/eu2020/index_en.htm
- Cadre européen de référence sur les compétences clés:
http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/publ/pdf/ll-learning/keycomp_fr.pdf
- Rapport conjoint 2008 du Conseil et de la Commission sur la mise en œuvre du programme de travail « Education et formation 2010 » « L'éducation et la formation tout au long de la vie au service de la connaissance, de la créativité et de l'innovation »:
http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc/nationalreport08/council_fr.pdf
- Rapport du séminaire de Malte sur la coopération transrégionale en matière d'apprentissage tout au long de la vie:
http://etuce.homestead.com/publications2010/05.2010_CoRegLLL_Malta_FR.pdf
- Rapport du séminaire de Chypre sur la coopération transrégionale en matière d'apprentissage tout au long de la vie :
http://etuce.homestead.com/publications2010/07_2010_Report_CoRegLLL_Cyprus_FR.pdf
- Learning for Jobs - OECD Reviews of Vocational Education and Training, Austria 2010, By Kathrin Hoeckel: <http://www.oecd.org/dataoecd/29/33/45407970.pdf>

PUBLIE PAR:

European Trade Union Committee for Education
Comité syndical européen de l'éducation

5, boulevard du Roi Albert II – 9e étage
1210 Bruxelles
Belgique

T + 32 2 224 06 91/92

F + 32 2 224 06 94

